

Synthèse du diagnostic de territoire

27 février 2015 | Candidature du Pays Cœur d’Hérault au Programme européen LEADER 2014 - 2020

ATOUTS du territoire	FAIBLESSES du Territoire	OPPORTUNITES sur le territoire
Un espace directement connecté aux grands pôles urbains, la « Métropole en réseau » et « l'avant-Pays », et à proximité immédiate du « quadrilatère languedocien » avec deux axes autoroutiers structurants (A75 et A750). Un maillage dense de bourgs et de villages donnant une physionomie multipolaire au territoire, chaque pôle disposant d'un poids démographique similaire ; bon niveau d'équipement de services plutôt bien réparti sur le territoire Un prix du foncier bâti encore accessible Réseau de Transport en commun bien connecté à la métropole. Une dynamique démographique positive et une population qui rajeunit Un tissu essentiel d'acteurs de la santé oeuvrant en proximité dans le champ du soin et de la prévention Des actions thématiques diverses (nutrition, addictions, santé mentale des jeunes...) dans le cadre du Contrat Local de Santé Des acteurs mobilisés autour de la jeunesse et des personnes âgées Nombre d'entreprises en augmentation constante, économie présentielle dynamique et socle important de production agricole (25% des établissements du CH). Des sites et paysages remarquables : 3 Grands Sites, sites inscrits faisant partir du périmètre inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'Unesco. Existence de plusieurs reconnaissances et appellations type AOC-AOP et productions diversifiées (vignes, élevages...) Des terroirs viticoles reconnus, portés par des syndicats dynamiques. Un réseau d'acteurs mobilisé autour des circuits courts Un vignoble tourné vers l'excellence, une vraie dynamique agritouristique, une offre en activités de pleine nature quasi complète Tissu d'entreprises agro-alimentaires et de transformation, présence d'un abattoir proche, émergence d'une diversification de l'agriculture Un poids de l'Economie sociale et solidaire supérieur à la moyenne régionale Un territoire d'une grande naturalité et à la qualité paysagère et environnementale préservée (riche en biodiversité) Une vie culturelle et associative dynamique, avec un grand nombre d'acteurs Un espace de travail, de gouvernance et de projet à l'échelle du bassin de vie, le Pays ; des outils territoriaux opérationnels menant des réflexions à l'échelle du territoire Des habitudes de travail en commun depuis plus de 10 ans à l'échelle du Pays	Centres-bourgs en souffrance : présence de logements « indignes », accessibilité aux commerces, vieillissement du parc immobilier, précarité énergétique forte... Un développement résidentiel urbain récent consommateur en espace et offrant peu de composition urbaine Des pôles d'échanges multimodaux quasi inexistants au sein des bourgs centres et des transport en commun interne insuffisants Mode de déplacement doux pas développé, des difficultés de mobilité notamment pour les publics fragiles Une prise en compte des enjeux énergétiques et climatiques au quotidien faible Une population en situation de précarité notamment les publics les plus fragiles (jeunes, personnes âgées...) Un chômage au dessus de la moyenne départementale lui-même au dessus de la moyenne nationale Un manque de qualification et de formation des demandeurs d'emploi ; une offre de formation initiale et continue insuffisante, voire inadaptée à l'évolution des besoins des entreprises et des salariés Difficulté à réaliser des parcours résidentiels complets ; une offre très orientée sur la maison individuelle Des inégalités d'accès à la santé (spatiales, sociales...), des carences dans l'offre de soins et de prévention et des ruptures observées dans les parcours de santé notamment des publics fragiles Absence de politique jeunesse globale à l'échelle du territoire Une offre foncière et d'hébergements d'entreprises insuffisante, relativement chère et inadaptée, en particulier aux jeunes entreprises Un accès Haut débit inégal, persistance de zones blanches de téléphonie mobile Des secteurs économiques insuffisamment créateurs d'emplois salariés (90% de TPE) Un déficit d'accès aux financements pour les entreprises locales Un modèle économique associatif à consolider Une visibilité encore faible de la destination touristique, peu reconnue en terme d'échelle identitaire et aux retombées économiques insuffisantes (pas assez d'hébergements et/ou d'activités de loisirs « commerciales ») Diminution de la SAU et artificialisation des sols au détriment des surfaces agricoles, un vieillissement des chefs d'exploitations, Accès de plus en plus difficile au foncier agricole Absence d'outils collectifs agricoles de production, de transformation, de collectes et distribution sur certaines filières Une professionnalisation des acteurs à améliorer.	Arrivée de nouvelles populations jeunes et brassage des générations Une répartition multipolaire de l'activité économique et de la population Proximité immédiate du bassin de consommation montpelliérain et positionnement sur l'arc Sud Europe Présence de structures agissant déjà à l'échelle du territoire : Pays, MLJ, Comité local pour le logement social Jeune, Maison de l'emploi... Réflexion en cours ou approuvées sur des stratégies de fonds à l'échelle du territoire : parcours résidentiels, mobilité, SCOT, PLH, développement économique, Fleuve Hérault, Centre Hérault (déchets) Des réflexions en cours ou à mener dans le champ de la santé globale (personnes âgées, santé mentale, accès aux soins, santé-environnement, télé médecine...), avec la perspective d'un deuxième Contrat local de santé 2016-2018 Un maillage de zones d'activités et du foncier économique disponible et bien réparties le long des axes autoroutiers à 20 mn de Montpellier Des outils de développement économique en action (hôtels et pépinière d'entreprises, agence éco...) Des réseaux d'entreprises déjà constitués selon des secteurs d'activités Des filières économiques qui se structurent : métiers d'art, écoconstruction, agroalimentaire... La culture et le patrimoine, porteurs de l'identité du territoire et constituant un levier pour le développement économique. Un potentiel de développement et de diversification agricoles à exploiter localement en lien avec le bassin de consommation Projet politique d'affirmation de la vocation agricole du territoire (SCOT, Projet alimentaire...) Des savoir faire et connaissances à mobiliser pour adapter le territoire et ses activités aux exigences sociétales et au changement climatique (pratiques agricoles, construction...) Un espace de coopération culturelle à l'échelle du bassin de vie entre opérateurs (notamment ComCom) : projet de CTEAC, scènes associées... Des communautés de communes organisées autour de projets de territoire et disposant de capacités renforcées en matière d'ingénierie de projets Un projet de territoire partagé à l'échelle du territoire articulé avec les Projets de territoire des Communautés membres, reconnu Agenda 21, qui démarre ; une gouvernance déjà existante

MENACES sur le territoire	ENJEUX du territoire	BESOINS
Dérive vers un territoire « dortoir » ou de passage Une dégradation des éléments d'attractivité et de qualité de vie du territoire Une configuration urbaine récente qui augmente le recours à la voiture individuelle et les déplacements, et les risques de précarité à la mobilité, une banalisation du cadre de vie Paupérisation de la population (taux de minima sociaux élevé, présence d'un secteur prioritaire pour la politique de la Ville, Lodève) notamment en centre ville. Eventuelle inadéquation entre augmentation de la population et accès aux services pour tous (petite enfance, formation, santé, sports, emploi...) Dégradation des conditions « d'employabilité » des salariés (déficit de formation, inadéquation aux offres d'emploi...) Effets pervers de l'économie présentielle Réduction des financements en faveur des entreprises et des associations Peu d'implantations exogènes « Balkanisation » de la gestion, de la promotion et de la valorisation des Grands Sites ; desserrement des liens entre les habitants et ces sites patrimoniaux Pression et conflit d'usages accrus sur les ressources naturelles : foncier, eau, biodiversité, paysages Manque de prise en compte de l'agriculture et d'adéquation des documents d'urbanisme avec les ressources du territoire (eau potable/assainissement, équipements et réseaux, services...) Concurrence et conflit d'usage sur le foncier entre résidentiel et économie (tourisme, agriculture...) Difficultés de mobilisation des soutiens aux porteurs de projets Des équipements culturels vieillissants ou quelquefois inexistants Concurrence possible entre acteurs du territoire sur le bassin de vie ou de consommation	Aménagement du territoire, cadre de vie Conserver l'attractivité du territoire et sa configuration multipolaire adaptée aux modes de vie moderne Maitriser le développement du territoire et réussir l'accueil des nouvelles populations Accompagner le territoire vers une transition énergétique indispensable Réussir une politique concertée d'économie et de partage de la ressource en eau Maintien de la biodiversité, de la qualité paysagère et environnementale du territoire ; préservation des paysages emblématiques Social, santé Une adéquation à trouver entre les besoins en services, leur accessibilité, leur qualité... et les caractéristiques de la population (croissance, précarité...). Une place à définir pour les publics prioritaires (jeunes, personnes âgées...) dans le développement du territoire : des forces à valoriser et des difficultés à prendre en compte Une politique de santé globale à poursuivre et à renforcer, notamment dans le cadre du Contrat Local de Santé Economie, tourisme, culture Se doter d'une offre foncière et bâtie économique adaptée et complète pour l'installation ou le développement des entreprises Développer l'économie productive et prospecter à l'extérieur Le Cœur d'Hérault et ses 3 Grands sites, une destination touristique d'excellence La culture et le patrimoine, socle de l'identité du Cœur d'Hérault Concilier tourisme et environnement Impliquer les habitants dans les projets du territoire (tourisme, patrimoine, culture) et favoriser l'accès à la culture, notamment pour les jeunes Conserver ou devenir un véritable pôle culturel par une coopération culturelle renforcée et une mise à niveau des équipements Agriculture Création de valeur ajoutée dans l'économie touristique et agricole Accès au foncier agricole et à l'installation de nouveaux agriculteurs pour assurer le renouvellement des générations Evolution de l'appareil de production agricole pour s'adapter à la demande locale et régionale (diversification agricole, HQE, Oenotourisme) Gouvernance, coopération, partenariat Proposer des échanges avec les territoires voisins Favoriser l'utilisation du potentiel de recherche de la métropole, les synergies d'entreprises Conserver et rebondir sur les démarches et méthodes développées dans le cadre de l'Agenda 21 : gouvernance, participation, équité sociale, transversalité...	- Se doter d'un document cadre prospectif et transversal, le SCOT, en articulation avec les autres documents d'urbanisme - Réaliser le renouvellement urbain des centres bourgs - conforter les capacités d'expertise locale dans l'accompagnement des collectivités dans leurs projets urbains - Soutenir les EPCI dans la conduite des programmes d'amélioration de l'Habitat, et consolider l'Espace Infos Habitat sur le CH - Relancer l'économie du bâtiment en s'appuyant notamment sur la rénovation urbaine, les PLH et la performance énergétique (écoconstruction) - Mieux accompagner les filières émergentes (métiers d'art, écoconstruction...) - Se doter d'un Plan climat Energie territorial opérationnel et réaliste incluant un schéma local de mobilité - Appuyer la CLE pour se doter d'un Plan durable de partage de la ressource en eau - Formaliser une Politique Jeunesse territoriale concertée (formation, orientation, logement, culture, emploi) - S'engager dans des approches spécifiques en direction des publics dits prioritaires - Poursuivre la coordination et l'animation d'un projet local de santé partagé, et obtenir le renouvellement du Contrat Local de Santé incluant les nouvelles priorités du territoire - Renforcer l'ingénierie territoriale inter-communautaire et les outils d'aide à l'innovation pour accompagner le développement et la compétitivité des entreprises sous toutes leurs formes (agence économique, pépinière, couveuse, groupements d'employeurs, atelier d'urbanisme, ingénierie financière...) - Conforter l'offre foncière et d'hébergements économiques accessibles aux jeunes entreprises - Améliorer l'accès aux TIC, en particulier l'accès haut-débit dans les ZAE et favoriser le développement des nouveaux usages et/ou organisations (espaces de coworking...) - Se doter d'un fonds d'investissements et compléter les dispositifs de financement existants pour l'appui au développement des entreprises et des porteurs de projets - Favoriser les outils collectifs agricoles et ruraux de production, de transformation, de stockage, de commercialisation, de distribution et de promotion - Créer des zones d'activités agricoles aménagées ou dédiées - Préserver les terres agricoles dans les documents d'urbanisme 19. Renouveler les générations d'exploitants agricoles - Innovation, investissement, recherche-action et diffusion des connaissances sur les filières locales à potentiel : agriculture, agro-alimentaire, biodiversité, Santé / bien-être, tourisme, culture et métiers d'art, environnement, bâtiment durable - Diversification des sources de revenus des exploitants (oenotourisme et agritourisme tout particulièrement sur le champ de l'excellence) - Accompagner les structures porteuses de Grands Sites dans l'obtention, le renouvellement et la gestion du Label « Grand Sites de France » pour les 3 OGS du territoire - Renforcer la coordination des projets et initiatives touristiques et de promotion à l'échelle Cœur d'Hérault (coordination OGS, promotion APN, agritourisme, métiers d'art...) - Augmenter les capacités d'hébergement touristique de qualité - Renforcer l'économie des loisirs et de la culture (y compris problématique d'accès pour les habitants du territoire) - Mettre à niveau des équipements culturels - Formaliser un schéma d'interprétation du patrimoine en lien avec les politiques et démarches déjà existantes (Pays d'art et d'histoire, villes et métiers d'art, Causses et Cévennes...) - Echanges avec les territoires voisins à enclencher par exemple sur les activités APN (coopération) - Porter un projet de coopération interterritoriale sur les circuits courts - Renforcer les partenariats et coopérations entre acteurs du territoire